



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	12	9

Date de la convocation
06/03/2026

Séance du **12 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six

et le 12 mars à 18H, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme CHESSOUX Stéphanie.

Présents : tous les membres à l'exception de Mme LETEISSIER – Mme DEBERGE – M. PETITJEAN - M. BATIFOULIE – Mme DELAHAYE

Secrétaire : Mme BOUCLEY

N° 2026-12-03/05 : Affectation des résultats 2025 – RESIDENCE AUTONOMIE

Vu le Code Général des Collectivités,

Après avoir constaté les résultats du CA.2025,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité

AFFECTE le déficit de fonctionnement avec résultat antérieurs 2025 aux dépenses de fonctionnement au budget primitif 2026 pour un montant de **56 195,66 €**

AFFECTE le déficit d'investissement 2025 au compte 001 pour **117 657,53 €**

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 01/04/2026

Et publication ou notification

Le 01/04/2026

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,

Pour Copie Conforme

LABENNE le 12 mars 2026

S.CHESSOUX

Présidente du C.C.A.S.

